

PER
1-68

Deschamps Riv Alphonse
Bourdes-Moncton
30 St. Dor

L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XV, No. XII

Montréal, Décembre 1909.

50 cts par an

L'ANNEE S'EN VA

L'année 1909 s'en va, et à l'heure où vous lisez ces lignes, son règne sera peut-être terminé à jamais.

C'est l'époque où, périodiquement, il faut s'arrêter, sur la route des âges, pour jeter un coup d'oeil en arrière et se rendre compte du travail accompli.

Faisons ensemble cet examen important, si vous le voulez bien.

Personnellement, qu'avez-vous fait pour votre société?

Avez-vous profité de toutes les occasions pour placer un mot en sa faveur, pour montrer le rôle bénéfaisant et méritoire qu'elle joue parmi nos compatriotes, non seulement dans notre grand pays, mais encore dans l'immense république qui vous avoisine?

Avez-vous sollicité un parent, un ami, une connaissance, leur avez-vous montré combien ils avaient intérêt à joindre une association dont les progrès surprenants et la solidité parfaite font l'admiration générale?

Avez-vous conscience, en un mot, d'avoir agi en véritable mutualiste, en loyal sociétaire?

Et votre cercle, quel appui lui avez-vous donné?

Quelle part de votre influence ou de votre zèle avez-vous mis à sa disposition? Cela est important, puisqu'un cercle c'est le concours d'un certain nombre de bonnes volontés, ou du moins devrait l'être. Si un cercle n'a que des noms sur un registre et personne aux réunions, comment pouvez-vous qu'il marche de l'avant?

Où, ce cercle, qu'a-t-il fait pour le progrès de l'association dont il est un des rouages?

Trouvez-vous qu'il a l'effectif qu'il devrait avoir?

Trouvez-vous qu'il prend les vraies mesures pour s'assurer un recrutement normal?

N'avez-vous jamais songé dans votre for intérieur, qu'il y avait apathie ou négligence?

Connaissez-vous un moyen de remédier à cela que vous n'avez pas suggéré à vos confrères?

Voilà des questions qu'un vrai sociétaire doit se poser et qu'il doit chercher à résoudre sérieusement.

Examinez-les une par une... réfléchissez avant de répondre oui ou non et si vous arrivez à la conclusion que vous êtes en faute sur quelque point, prenez la résolution ferme et virile de réparer le tort que vous avez eu.

Dites-vous que 1910 sera l'année de la convention et qu'une année de convention doit toujours être une année de travail ardu, de progrès réels et succès enthousiastes.

Mettez-vous bien dans l'esprit cette vérité que tout mutualiste conscient devrait toujours avoir présent à la mémoire:

TOUT CE QUI AJOUTE A LA PROSPERITE DE MA SOCIETE AJOUTE A LA VA-

LEUR DES CERTIFICATS POSSEDES PAR LES SOCIETAIRES.

Et maintenant, confrère, que l'année 1910 vous apporte la réalisation de vos vœux.

LE NOM DES MOIS

Il y avait un petit garçon qui demandait à son papa la signification du mot novembre. Le papa répondit: "C'est du latin, cela veut dire neuvième mois de l'année." L'enfant s'éclata de rire et dit: "Je sais compter: c'est le onzième!" Le père ne sut que répondre.

Mais, ce fut bien pis, le lendemain, lorsque son fils lui posa cette triple question: "Que veut dire les mois février, mai, août?"

Il fallut ouvrir le grand dictionnaire. Plus d'une surprise l'y attendait.

Février est la corruption d'un mot latin qui, du temps des très anciens Romains, désignait une série de fêtes du paganisme appelées expiation, purification, que sais-je! Nous avons gardé le mot, ou à peu près sans le comprendre, sans y pouvoir attacher un sens quelconque en rapport avec nos mœurs—et nous en sommes satisfaits.

Mai vient aussi d'une expression du vieux latin: le mois des vieillards? T'as qu'à voir! Comme c'est intéressant et surtout comme c'est connu.

Août, c'est tout simplement Augustus mal prononcé et encore plus mal écrit. Le mois d'Auguste, empereur romain. Ça nous fait un fameux gras de jambe, tout de même! Personne ne pense plus à ce souverain, toutefois il a son mois, août pour auguste; la drôle de machine que le calendrier?"

"Papa, dit le petit garçon, que fais-tu du mois de janvier?"

Avec l'aide du dictionnaire, le père explique comme quoi il y a trois mille ans, les fondateurs de Rome personnifiaient le génie militaire dans un mythe appelé Janus, dont le nom tourné et retourné par des peuples qui n'y entendaient rien, est devenu janvier en français et January en anglais. Ce n'est pas d'un a propos extraordinaire, mais changez donc cela si vous le pouvez!

Le dieu mars, qui représente la guerre, lui aussi, a son mois. Nos volontaires sont partis en mars 1885, pour combattre Riel. C'est un hasard que l'on attendait depuis des siècles pour justifier l'un des noms du calendrier.

"Et juillet papa?"

"Juillet, c'est une manière de dire Jules—Jules César, tu sais? Faut que nous soyons rudement arriérés pour en être encore à ce bonhomme."

Sans se décourager, l'enfant continua: "J'ai calculé que octobre veut dire huitième mois, pourtant c'est le dixième et décembre est mis pour le dixième, mais c'est le douzième.

"Hélas, oui! mon garçon. Toutes ces choses sont de travers; que veux-tu que j'y fasse!"

Très étonné, le fils regarda son père. "Est-ce que septembre ne veut pas dire septième mois?" "Assurément. Tu sais néanmoins que c'est le neuvième de l'année."

Le père n'avait jamais pensé à ces choses si simples—et si bêtes, dont nous nous servons sans les comprendre.

"Alors reprit l'enfant terrible, nous radotons douze fois par année en prononçant le nom des mois."

"Onze fois seulement. Le mois d'avril prend son nom d'"aprilis," "qui s'ouvre," parce que à ce moment la terre s'ouvre pour recevoir les semences."

Voilà où nous en sommes, après trois mille ans de travail et de dépense d'esprit. Nous avons réussi à nommer à propos l'un des mois du calendrier. Si jamais nous arrivons à la perfection il faudra du temps et à ce compte la fin du monde est loin!

Benjamin SULTE.

L'OPINION D'EDISON

Edison, le grand inventeur américain, qui revendique avec une fierté bien digne d'éloges et bien justifiée d'ailleurs, le titre d'ouvrier, faisait ces jours derniers à l'un de nos confrères américains, des déclarations qu'on ne saurait trop approuver.

"Nous portons, a-t-il dit, trop peu d'attention à l'éducation de l'ouvrier. Notre société, telle qu'elle est organisée, ne s'occupe que de la tête. Nous sommes encombrés par les professions libérales. Nous avons trop d'avocats, de professeurs et d'académiciens. Nous abusons de ce qu'on appelle "l'éducation supérieure," nous avons trop de bibliothèques que nul ne fréquente."

"Rien ne me réjouit davantage que de voir lorsque je traverse la rivière, un grand nombre d'ouvriers occupés à lire à des journaux. Les journaux sont la grande bibliothèque démocratique où la plupart d'entre nous peuvent aller s'instruire."

M. Edison a raison: le journal est aujourd'hui la bibliothèque usuelle, où le plus grand nombre vont puiser leurs connaissances des hommes et des choses.

Et c'est pourquoi, plus nous avançons, plus il devient nécessaire pour la presse de prendre conscience de ses immenses responsabilités.

Et c'est pourquoi il est de toute nécessité pour la presse de réagir contre les méthodes du journalisme jaune, produit américain, dont le vice est de ne songer qu'à exploiter les instincts mauvais ou disgracieux de la foule.

Plus nous irons et plus le journal digne de ce nom devra tendre à remplir efficacement et intelligemment ce rôle d'éducateur populaire. —"Le Soleil."

ELOQUENT DISCOURS

Ce discours a été prononcé par notre aumônier, M. le chanoine G. Gauthier, lors de la pose de la première pierre de l'École technique, à Montréal.

Mgr. l'archevêque, retenu à Québec par les travaux du Concile me charge de dire en ce moment aux organisateurs de cette fête, et au bureau de direction de cette nouvelle école technique la part qu'il prend à leurs préoccupations. Il se passe sous nos yeux un événement auquel nous ne saurions rester indifférents. Et nous aimons à nous rappeler que nous sommes ici dans nos meilleures traditions. Ces corporations de métiers qui ont été si florissantes au moyen âge, et dont l'organisation protégeait si efficacement les compagnons que certains économistes y voient volontiers la solution des problèmes sociaux actuels c'est l'Eglise qui les avait organisées; et telles sont les relations qui nous ont unis depuis toujours à tous les gouvernements qui ont travaillé au progrès de notre peuple qu'il nous semble tout naturel aujourd'hui de nous réjouir avec vous autour de ce berceau. Cette école apporte à notre système d'enseignement un complément dont nous devons nous féliciter: elle déterminera avec le temps des modifications et des progrès qui méritent d'être suivis du regard le plus attentif.

Dans notre pays nous avons le bonheur d'ignorer la lutte des classes. Aucun fossé infranchissable ne sépare la classe dirigeante de la classe populaire. Du peuple nous sommes tous sortis; et nous tenons si profondément encore et de si près à nos origines que nos façons essentielles de voir et de penser n'ont pas été modifiées par les distinctions sociales que le travail ou la fortune ont créés. C'était la crainte d'observateurs perspicaces qu'avec notre enseignement classique d'une part et notre enseignement primaire de l'autre se développant parallèlement sans se rencontrer, nous fussions exposés à nous former deux mentalités qui auraient accentué les distances. Ces craintes sont aujourd'hui superflues. L'enseignement professionnel va rapprocher les fils de notre commune patrie. En développant dans notre monde ouvrier l'intelligence et l'instruction technique, en essayant de pousser jusqu'à leur pleine valeur productive ses forces vives, nous allons marquer tous les esprits de la même culture générale; les points de contact vont devenir plus nombreux; et nous aurons chance en continuant de parler le même langage de maintenir chez nous cette paix sociale qui est si nécessaire au développement de nos ressources.

Et si l'on me permettait de toucher à une question vers laquelle m'ont poussé depuis longtemps mes préoccupations et mes sympathies, je prendrais la liberté d'ajouter qu'au jugement des meilleurs maîtres un bon enseignement technique va nous donner des ouvriers plus et mieux instruits. Un ouvrier devenu patron vient d'écrire dans un livre fort attachant les impressions de ses deux vies successives. Ce qui lui semble la solution la plus simple, la plus immédiatement réalisable c'est d'utiliser pour l'apprentissage les écoles toutes faites qui sont les ateliers, les usines, les manufactures existant sur un territoire. Pourtant un pareil apprentissage donnerait-il à l'ouvrier une préparation comparable à celle qu'il peut recevoir dans une école technique... Pour-

rait-il surtout s'adapter à l'extrême division du travail qui a précisément contribué pour sa large part à la disparition presque générale des apprentis. L'industrie a augmenté le travail, créé des spécialités en tout genre. L'ouvrier n'exécute plus que telle pièce donnée; il ne connaît plus l'ensemble. Autrefois il lui était possible de connaître tout son métier, de suivre la transformation de l'oeuvre jusqu'à son complet achèvement, aujourd'hui dans de nombreuses industries on ne lui confie plus qu'un détail. Qui n'observe d'ailleurs que la spécialisation a une tendance à devenir extrême, que telle fabrique de chaussures n'emploie pas moins de 61 machines-outils pour la confection d'une bottine, et que tel atelier d'horlogerie a recours à 361 mains pour fabriquer les diverses pièces dont se compose une montre. Où pourriez-vous donner à l'ouvrier qui voudra pousser son instruction le complément de connaissances que l'apprentissage ne peut plus lui donner sinon dans une école technique. Si au lieu d'aller chercher ailleurs de bons contre-maitres, de vrais chefs d'entreprises, nous voulons réaliser au profit de nos ouvriers une protection intelligente, où les trouverons-nous, où pourrions-nous leur donner les moyens de faire au contre-maitre étranger une concurrence efficace, sinon dans ces écoles spéciales où il apprendra à résoudre les problèmes de plus en plus complexes qui se posent à l'industrie. Et l'un des plus éminents professeurs de l'École des Sciences politiques qui vient d'écrire sur l'Industrie américaine un livre extrêmement intéressant, Achille Vialatte, pouvait tirer la conclusion que la supériorité du gradué de l'école technique sur le self made man est un fait reconnu par la grande majorité des chefs d'industrie. "Dans une génération ou deux, ajoute-t-il, l'homme qui n'aura pas reçu une sérieuse instruction technique ne sera plus qu'une exception dans l'état major des grandes entreprises."

Et ce qui nous intéresse encore plus, c'est que dans ce milieu professionnel l'on garde le souci de l'enseignement moral et religieux. Car, on l'a justement remarqué, il y a dans tous les métiers une perspective qui s'ouvre sur les intérêts généraux de la société, et pour peu qu'on sache regarder de ce côté on aperçoit aisément sous un jour qui ne trompe pas, la mesure de nos obligations d'hommes et de citoyens. Et n'est-ce pas le meilleur des progrès. L'ex-président Roosevelt écrivait en 1904 à Frédéric Mistral pour le remercier de l'envoi d'un exemplaire de Mireille: "Vous enseignez une leçon que nul plus que nous n'a besoin d'apprendre, nous, nation ardente, inquiète, ayant soif de richesses, une leçon qui après l'acquisition d'un bien-être relativement considérable nous apprend que les choses qui comptent réellement dans la vie sont les choses de l'esprit. Les industries et les chemins de fer ont leur valeur, mais le courage et la puissance d'endurance, l'amour de nos épouses et de nos enfants, l'amour et l'imitation de l'héroïsme et des efforts sublimes, les simples vertus de tous les jours et les vertus héroïques, toutes ces vertus-là sont les plus hautes; et si elles font défaut aucune richesse accumulée, aucun "industrialisme" imposant et retentissant, aucune fiévreuse activité sous quelque forme que ce soit, ne sera profitable ni à l'individu ni à la nation."

Nous pouvons compter, pour nous maintenir dans la mesure sur un personnel enseignant soigneusement choisi; nous pouvons compter sur l'Etat qui verra, nous assure-t-il, à ce qu'aucune conviction ne soit froissée à ce qu'aucune conscience ne soit inquiétée; nous pouvons compter enfin sur des vertus héréditaires qui sont encore très fortes et qui constituent notre meilleure garantie d'avenir. Le monde du travail se rebâtit un peu partout dans la confusion, les querelles et le bruit. Il se refait avec des matériaux de démolition et des matériaux neufs. Soyons certains que si quelques-uns de ces matériaux tombent parce qu'ils auront été élevés sur une armature trop frêle et trop hâtive, d'autres demeureront. Il n'est pas douteux qu'une charpente nouvelle s'élève, et que les groupements ouvriers prennent plus nettement conscience de leurs responsabilités et de leurs intérêts. Notre pays aura en eux des éléments de force et de paix sociale si nous savons les bien instruire, et leur conserver le patrimoine sacré que nos pères ont amassé.

SUR CES MOTS: LA LUTTE POUR LA VIE

Je n'aime pas ces expressions si souvent répétées aujourd'hui la "lutte pour la vie"; je préférerais le mot "travail" ou le mot "épreuve" à celui de "lutte". Par cette locution, on tend à représenter la vie humaine et toute la vie terrestre comme n'étant qu'un perpétuel "combat." Non! Grâce à Dieu, beaucoup d'existences dans les différentes espèces n'ont pas pour loi inexorable, quoi qu'on en dise, de toujours "lutter" douloureusement contre les êtres ou contre les choses, surtout de "combattre", de "s'entre-tuer." Non! il n'est pas vrai que tous les êtres, chez les animaux comme chez les hommes, soient naturellement et fatalement hostiles les uns aux autres, et surtout nécessairement cruels. Il en est qui mènent leur vie, de leur naissance à leur mort, dans une vie droite et paisible (avec des épreuves sans doute associées à des peines), mais qui n'ont pas pour conditions impérieuses, inévitables, les haines, les inimitiés, les actions cruelles. On ne peut pas croire la méchanceté nécessaire et inévitable lorsqu'on a sincèrement et au fond, de soi-même l'amour du bien et la confiance dans la bonté suprême.—C.

ENCYCLOPEDIE

La première pompe à vapeur fut construite en 1830, c'est-à-dire 22 ans avant l'existence du premier service public de brigade.

* * *

Rien ne ventile si bien une chambre que le feu. Il provoque un courant d'air constant, qui monte dans la cheminée et renouvelle l'air de la chambre constamment. La chambre d'un malade devrait toujours être tenue fraîche et confortable sans permettre toutefois à l'air de s'y refroidir. Il devrait y avoir un thermomètre et à moins que le docteur n'ordonne autrement la température devrait y être de 60 à 63 degrés.

* * *

Le Canada occupe un douzième des terres du globe.



No. 1. J. A. DAUTH, M.D.
Cl. Fabre No. 229

L'EXAMEN MEDICAL
RANCE-V
(Suite)

Devoirs de la Société en

Du moment qu'un sujet est devenu sociétaire, la société est membre, des obligations s'attachent pas que seule la société soit faut aussi que la position d sauvegardée par certaines règles pres à protéger les intérêts de

Le principal, j'oserais dire la société envers ses membres piper confiance dans ses actes tration et dans les relations entre le bureau principal, les bres. Cette confiance s'acquie tration sage et honnête des confiés. La société devra, à rendre compte de ses opérat ions et mettre à jour et à v transactions qui ont eu lieu financière devra être scrupuleu et contrôlée par des auditeu rtermédiaires financiers entre et les sociétaires. Le même e vra mettre en vigueur et faire qui lui sont édictés à différen les conventions, et, en aucu pour aucune considération il ser les pouvoirs qui lui son statuts et règlements de la so connaître à ses sociétaires les derniers ont contractées, il fa cation avec tact et discernem rappellera que si elle exige de servance des règlements, elle obligations à remplir. Les m sont imputables aux membre

Lauréats du Concours Février--Avril 1909



HONNEUR AUX VAINQUEURS

No. 1. J. A. DAUTH, M.D.
Cl. Fabre No. 229No. 2. ART. DUPRESNE,
Prés. Cl. Bruchési No. 185No. 3 G. L. LANDRY,
du Cl. Fabre No. 229No. 4 A. A. CONSTANTIN,
Vice-P. Cl. St. Edouard No. 126No. 5. J. J. GUERTIN,
M. D. et S. F. du Cl. Cadieux No. 212

No. 6. J. E. RONDEAU, Cl. Champlain No. 108

No. 7. J. E. VERMETTE, du Cl. Champlain No. 108

L'EXAMEN MEDICAL ET L'ASSURANCE-VIE

(Suite)

Devoirs de la Société envers ses Membres

Du moment qu'un sujet est déclaré qualifié à devenir sociétaire, la société prend, vis-à-vis de ce membre, des obligations sérieuses. Il ne faut pas que seule la société soit protégée mais il faut aussi que la position de ses membres soit sauvegardée par certaines règles suivies et propres à protéger les intérêts des assurés.

Le principal, j'oserais dire l'unique devoir de la société envers ses membres, c'est de leur inspirer confiance dans ses actes dans son administration et dans les relations de tous les jours entre le bureau principal, les cercles et les membres. Cette confiance s'acquiert par une administration sage et honnête des deniers qui lui sont confiés. La société devra, à certaines périodes, rendre compte de ses opérations, de ses placements et mettre à jour et à vérification toutes les transactions qui ont eu lieu. L'administration financière devra être scrupuleusement sauvegardée et contrôlée par des auditeurs qui seront les intermédiaires financiers entre le Bureau Exécutif et les sociétaires. Le même Bureau Exécutif devra mettre en vigueur et faire exécuter les ordres qui lui sont édictés à différentes intervalles, par les conventions, et, en aucune circonstance et pour aucune considération il ne devra outrepasser les pouvoirs qui lui sont accordés par les statuts et règlements de la société. S'il doit faire connaître à ses sociétaires les obligations que ces derniers ont contractées, il faudra en faire l'éducation avec tact et discernement. La société se rappellera que si elle exige de ses membres l'observance des règlements, elle a elle-même des obligations à remplir. Les mêmes exigences qui sont imputables aux membres, peuvent s'appli-

quer à la société. Ainsi lorsqu'on demande au sociétaire de payer ses contributions avec diligence et exactitude, il n'est que juste que la proposition soit réciproque et que le membre exige que la société s'exécute avec la même diligence dans les réclamations de bénéfices pour maladie ou mortalité. Il arrive, malheureusement trop souvent, que des réclamations sont retardées pour des futilités ou des erreurs de système qui ont pour effet de mécontenter sinon de décourager ceux que les circonstances forcent à réclamer. Il ne s'en suit pas qu'en toute circonstance le bureau principal soit en défaut, mais la direction donnée ne convient pas toujours au sociétaire qui la reçoit.

Dans la mutualité, l'on rencontre deux classes de sociétaires qu'il faut ménager par des moyens différents. Le premier groupe appartient à la classe dirigeante et instruite; le second est peu doué sous le rapport de l'éducation. Ces deux groupes connaissent peu ou imparfaitement les obligations qu'ils ont contractées et les règlements qui les lient envers la société. Le premier, parce que son genre de vie, ses occupations, son indifférence même, ne le portent pas à les étudier; le second, par son défaut d'instruction se trouve dans l'impossibilité de connaître et de s'assimiler, tous les règlements d'une société. Il faut donc que l'éducation des membres soit faite d'une manière tout à fait fraternelle; non pas avec sévérité et encore moins avec arrogance. Je considère que les lois et règlements d'une société doivent servir plutôt de protection contre les exploités et les paresseux, que de la mettre en garde contre la bonne foi ou les irrégularités souvent involontaires des officiers et des membres. Serait-il à l'honneur d'une société de refuser les bénéfices en maladie à l'un de ses membres qui se serait trouvé dans l'impossibilité de donner son avis en temps, ou qui aurait négligé de faire sa déclaration parce qu'il n'y a pas de

juge de paix dans sa localité? De telles exigences jettent du discrédit sur la mutualité et sur l'institution qui les applique.

Il faut que la confiance soit réciproque et que les membres soient traités avec considération, si l'on veut que ces derniers aient le respect voulu envers leurs officiers supérieurs.

S'il arrive qu'un membre malhonnête ose s'approprier des bénéfices auxquels il n'a pas droit, que l'on sévise sérieusement contre lui, mais que l'on ne mette pas en suspicion le membre honnête et dévoué ou l'officier zélé, lorsque ces derniers, par oubli, ont omis un détail de peu d'importance et qui n'a aucune conséquence. La société qui agira autrement se verra vite privée de la confiance de ses membres et se verra relégué dans l'ombre après un peu d'années d'existence.

(A suivre)

Dr Théo. Cypihot,

M. C.

ENCYCLOPEDIE

Les premiers collecteurs d'impôt, à l'époque de la domination romaine des Gaules, étaient les membres du sénat ou curie qui siégeait au chef-lieu. Après un certain nombre d'années d'exercice, ils étaient nommés "comtes"; cette distinction n'était qu'une maigre compensation des charges qui leur incombaient. S'ils ne réussaient pas à faire rentrer l'impôt tout entier, ils devaient combler le déficit de leurs propres deniers.

* * *

On se remet à dire que la bonne bière est nutritive et que le bon porter l'est aussi, avec ceci de plus qu'il assure un bon sommeil.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boite 2172
Téléphone Bell Main : 2255

OFFICIERS GÉNÉRAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI, Président Honoraire
M. Chan. G. GAUTHIER, Aumônier

Bureau Exécutif

La Arsène Lavallée C.R.,	Président Général
Jos. Contant,	1er V.-Prés. Gén.
A. G. H. Béique M.D.,	2em V.-Prés. Gén.
F. C. Laberge I.C.,	Secrétaire Général
L. J. D. Papineau,	Treasorier Général
A. St-Cyr,	Médecin en Chef
Théo. Cypriot M.D.,	Avocat Légal
S. Beaudin C.R.,	Directeur
Eug. H. Godin,	Directeur
Ernest Brosard,	Directeur
J. W. Michaud,	Directeur
L. O. Dauray N.P.,	Directeur
Frs Fauteux,	Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection
Chs Duquette, Inspecteur en Chef
Cam. Mansseau, Inspecteur
G. H. Vaillancourt, Organisateur

Placements

A. ST-CYR, TRESORIER GENERAL
HEURES DU BUREAU: 11½ A.M. A 12½ P.M.

Percepteur (Art. 19a)

M. JODOIN, 7 PLACE D'ARMES
MONTREAL.

CA et LA

Bonne et heureuse année, confrères!

* * *

Voici janvier, le temps fixé pour les élections d'officiers.

* * *

Faites un choix judicieux de vos officiers, dans votre propre intérêt comme pour le bien de la société.

* * *

Citez-nous donc le nom d'un membre qui ne connaît personne pouvant faire partie de notre association.

* * *

Dites à votre ami que c'est le temps d'entrer dans notre association.

* * *

Nouveau concours! nouvelle occasion de faire preuve de votre zèle et de votre dévouement.

* * *

Il ne faut pas considérer le paiement de sa contribution comme une dépense. C'est, à la fois, une épargne et une protection.

* * *

Depuis leur naissance, les sociétés de secours mutuels, du Canada et des Etats-Unis, ont payé PLUS D'UN BILLION ET QUART en indemnités aux veuves, aux orphelins et autres héritiers. Voilà des chiffres qui devraient faire impressions sur ceux qui ignorent le bien fait par la mutualité.

* * *

AUJOURD'HUI vous appartenez, mais DE-MAIN est à Dieu. Si vous avez une famille, soyez sur vos gardes.

* * *

Un certificat d'assurance, c'est un moyen de s'habituer à l'épargne.

* * *

La société de secours mutuels c'est la banque du pauvre. Elle protège le foyer au cas de décès et permet à la veuve de prendre un petit négoce ou une occupation qui éloigne la misère.

L'ALLIANCE NATIONALE

NOMINATION DE SUBSTITUTS—CUMUL

Aux officiers et aux membres des cercles.

Messieurs et chers confrères,

Voici arrivé l'époque à laquelle je vais être appelé à faire la nomination de substituts au Président Général pour l'année 1910.

Il a été d'usage, depuis la fondation de la société, que le Président Général nomme, la plupart du temps, comme ses substituts, les confrères que les cercles croient devoir lui recommander comme étant les plus aptes, dans les circonstances, à remplir cette fonction.

Loin de moi l'intention d'abolir cette coutume qui est excellente et qui a provoqué dans le passé la nomination d'un si grand nombre de substituts compétents et conscients de l'importance de cette charge.

Néanmoins, l'an dernier j'ai remarqué que dans quelques cercles on avait recommandé la nomination, comme substituts, de confrères déjà élus à d'autres fonctions, créant ainsi un cumul de charges.

Je désire attirer l'attention des cercles sur l'incompatibilité qui existe entre les devoirs de substituts et ceux d'officiers élus par les cercles.

Les statuts disent que le substitut représente le Président-Général, l'autorité suprême, dans le cercle. . . . qu'il assure l'observation rigoureuse des statuts, etc. Cet officier, par la nature de ses fonctions doit exercer une surveillance autorisée et attentive sur les opérations de son cercle. De là l'incompatibilité que j'ai signalée plus haut.

En conséquence, je prie les cercles désireux de perpétuer la coutume de prêter leur concours au Président-Général dans la nomination d'un substitut, de tenir compte de ces dispositions des statuts et d'éviter de faire toute recommandation qui serait en conflit avec ces prescriptions, à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles qui justifieraient cette dérogation.

L. A. LAVALLEE,
Président-Général.

CONCOURS DU 1er MAI AU 31 AOÛT 1909

503 Membres Admis.—Prix décernés par le Bureau Exécutif aux Cercles

Le Bureau Exécutif a une de ses dernières assemblées a adjugé aux cercles et aux membres les prix gagnés dans le concours qui s'est terminé le 31 août dernier.

Les lauréats voudront bien accepter nos félicitations les plus cordiales pour le bon et fructueux travail qu'ils ont accompli. Ils ont bien mérité de la société et de leurs cercles, et c'est avec plaisir que nous inscrivons leurs noms au tableau d'honneur des bienfaiteurs de la société.

1ère Division.—Un Etendard aux Armes de la Société. Cl. Lafontaine, No. 206. (28 membres).

Une série d'insignes d'officiers, Cl. Duquette, No. 320. (12 membres).

2ème Division.—Un Etendard aux Armes de la Société, Cl. Rivière-à-Pierre, No. 265 (20 membres).

Une Série d'Insignes d'Officiers, Cl. St-Pie, No. 68, (10 membres).

Cl. Dufournel, No. 305, (10 membres).

Aux Membres

Boutons de Manchettes en Or, (17 membres).
T. Collette, cl. Lafontaine, No. 206.

Un loquet en Or, P. Cardinal, cl. Rivière à Pierre, No. 265, (12 membres).

Une Epingle à Cravate en Or: A. Paquette, cl. Ste-Elisabeth, No. 19, (8 membres); E. Choquette, cl. St-Pie, No. 68, (8 membres); J. E. A. Arnaud, cl. Frontenac, No. 172, (8 membres); J. T. E. Cardinal, cl. Duquette, No. 320, (7 membres); D. Morin, cl. St-Lambert, No. 121, (5 membres); J. Fournier, cl. Coulonge, No. 316, (5 membres); L. N. Cadieux de Courville, cl. Charlemagne, No. 73; (6 membres).

LES RECRUTEURS A L'OEUVRE

I—MEMBRES

Qui ont présenté des candidats durant le mois dernier dans leurs cercles respectifs.

E. Lemire, Délias Labelle, René Chopin, Em. Dussault, Omer Lupien, Octave Brisson, Joseph Leduc, J. H. Bouchard, Francis Ladouceur, J. A. Lapierre, M.D., Delphis Beaudry, Adélar Coulonge, Joseph Lapierre, Elz. Poitras, J. A. Art Morel, Romulus Martineau, Paul Monette, Sim. Laprade, L. J. E. Leduc, Albert Wolkenfinger, L. A. Lavallée, C.R., A. LeBel, M.D., L. Omer Cantin, J. O. Drolet, Jos Thérien, J. H. Garceau, M.D., S. Côté, A. Dumesnil, Wilfrid Loiseau, Henri Paquin, J. B. E. Magnan, Jos Dubois, Jos St-Germain, L. A. D. Gauthier, Nap. Milette, Zéphirin Fournier, F. J. Brousseau, Wilfrid Corbeil, A. Lapointe, Arthur Beaulieu, O. Lalonde, Stanislas Crête, Omer Marcoux, Maxime Brosseau, Zotique Courville, Arthur Gauthier, Emile Arpin, Emilien Pion, P.H. Lavallée, M.D., L.P. Pepin, Wilfrid Groulx, Ad. Corsin, M.D., Ernest Carrier, P. Langlois, J. P. Drouin, Tancrede Bilodeau, Armand Guy, J. E. Rondeau, Alex. Boucher, Joseph Rondeau, H. Cadieux, Auguste Cantin, J. Sansfaçon, J. P. Lacroix, Arthur Piché, O. Lefebvre, Wilfrid Fortier, Stanislas Pichomme, J. A. Lacombe, M.D., J. A. O. Galarneau, J. Labelle, L. J. Jourdain, J. T. R. Peladeau, Arthur Dufresne, J. A. Morrier, osep Sansouci, A. St-Germain, George Lacouture, E. St-Onge, Joseph Cléroux, V. Rhéaume, M.D., Godmer Gélinas, G. Monet, D. Juteau, Hermas Paradis, O. Tremblay, Mathias Meilleur, D. Larivée, A. H. Denis, M.D., J. G. Beaudoin, William Frigon, Josephat Trottier, Charles L. Portelance, Pierre Grégoire, O. St-Arnaud, Jos Lanouette, Ls. Belle Isle, M.D., Joseph Boucher, Omer Nadeau, L. A. Gagnier, M.D., J. P. C. Lemieux, M.D., Nap. Mercier, A. Lefebvre, Ernest Demers, J. B. Morin, Philippe Beaudard, T. Goyette, J. F. Nadeau, T. Collette, J. Lavallée, J. W. Collette, M.D., Augustin Rousselle, L. N. Riendeau, J. Léandre Vallée, Jos Bouches, J. E. Bélanger, Adrien Guilmette, C. E. Michaud, David Ouellette, J. A. Dauth, M.D., Aurèle Labrosse, J. DeChamplain, M.D., Jos. Aug. Siroteau, M.D., Zéphir Barnaby, L. N. Bourque, M.D., Louis Dufresne, H. Brosseau, Paul Rolland, Joseph Paré, Ernest Laberge, J. A. Charrette, M.D., Côme Cartier, M.D., A. Lanthier, Ludger Lanthier, J. E. Lebeuf, Jos Belzil, Elizé Labrie, J. Armand Trudel, Ferdinand Charbonneau, Lucien Quessé, E. Dutrisac, M.D., J. A. E. Groulx, M.D., Hubert Perron, T. L. Lamarre, F. Villeneuve, Nap. Brassard, Albert Drouin, Eugène Théberge, Jos La-coste, Zéphirin Meilleur.

II—CERCLES

Les membres appartenant à bureaux de perception des noms suivent

Cercles St-Joseph, No. 1; Monaghanais, No. 3; Sacré-Coeur, No. 8; St-Charles, No. 10; St-Valier, No. 20; St-Louis, No. 26; Hochelaga, No. 29; St-Laberry, No. 34; Maskinongé, No. 44; Jacques-Cartier, No. 49; Montebello, No. 55; St-Jean d'Arc, No. 53; St-Jean C. Ste-Justine, No. 58; Maison-Hyacinthe, No. 67; St-Pie No. 71; Bourget No. 79; St-Casimir, No. 97; Ste-Marie de la Rivière, No. 102; Champlain, No. 112; Garneau, No. 124; St-Edouard, No. 126; Brébeuf, No. 140; Leclerc, No. 160 St-Paul de Grand'Mère No. 171; St-Jean de la Croix, No. 177; Ste-Cécile, No. 183; Grondines, No. 185; St-Wenceslas, No. 193; Notre-Dame, No. 128; J. Olier, No. 127; Racine, No. 200; St-Adolphe, No. 200; St-Pacôme, No. 217; Isle Verte, No. 225; R. B. No. 245; Turgeon, No. 259; Houle, No. 268; LaSalle, No. 274; Dufournel, No. 286; Notre-Dame des Neiges, No. 288; Nominique, No. 301; St-Marc, No. 308; St-Arsène, No. 327; Bureau Chénneville, No. 7; St-Laurent, No. 245; Jonquières, No. 265.

UNE BRILLANTE FETE A

JEANNE D'ARC

Le Cercle Jeanne d'Arc a donné son 4ème Euchre, sous la présidence de M. L. J. D. Paquin, Président-Général de l'Association.

Accompagnés de leurs dames par les officiers du cercle—les confrères Charles L. Portelance, Pierre Grégoire, O. St-Arnaud, V.P., G. C. A. Daigle, M.D., Gobeil, S.A., Desforgues, et Charbonneau, Com.-Or., ont été les chefs de la soirée—étaient à leur tête, sous la présidence de M. L. J. D. Paquin, les neuf heures, une foule nombreuse prenait place autour de la grande et spacieuse salle de la circonstance.

L'affluence extraordinaire de plus de six cents personnes, deux cents d'entre elles, ont été surprises. Chacun fit de son mieux pour les magnifiques prix, au nombre de quatre, exposés sur l'estrade, et qui étaient de nature à bien faciliter à comprendre.

Le jeu fut des plus animés et se termina par la proclamation des noms des

II. CERCLES

7 membres) Les membres appartenaient aux cercles ou bureaux de perception dont les noms suivent

- Cercles St-Joseph, No. 1; Mont-Royal, No. 2; Saint-Harmon, No. 3; Sacré-Coeur, No. 6; St-Jacques, No. 8; St-Charles, No. 10; St-Jacques, No. 10; St-Valier, No. 20; St-Louis de Terrebonne, No. 26; Hochelaga, No. 29; St-Ignace, No. 33; St-Basile, No. 34; Maskinongé, No. 39; St-Louis, No. 44; Jacques-Cartier, No. 49; St-Guillaume, No. 50; Montebello, No. 55; Sagard, No. 48; St-Jean d'Arc, No. 53; St-Jean Chrysostôme No. 57; St-Justine, No. 58; Maisonneuve, No. 61; St-Hyacinthe, No. 67; St-Pie No. 68; Lanoraie, No. 71; Bourget No. 79; St-Casimir, No. 82; St-Georges, No. 97; Ste-Marie de la Beauce, No. 101; Richelieu, No. 102; Champlain, No. 108; St-Jovite, No. 112; Garneau, No. 118; Trifluvien, No. 124; St-Edouard, No. 126; Bruchési, No. 135; St-Thomas, No. 140; Leclerc, No. 158; Verdun, No. 160; St-Paul de Grand'Mère No. 165; Crémazie, No. 171; St-Jean de la Croix, No. 174; Papeau, No. 177; Ste-Cécile, No. 181; St-Prosper, No. 183; Grondines, No. 185; St-Alphonse, No. 187; St-Wenceslas, No. 193; Notre-Dame du Cap, No. 196; St-Sauveur, No. 128; St-Eugène, No. 199; Olier, No. 127; Racine, No. 182; St-Stanislas, No. 200; St-Adolphe No. 205; Lac Beauport, No. 206; St-Pacôme, No. 215; St-Praxède, No. 217; Isle Verte, No. 225; Restigouche, No. 226; St-Basile, No. 245; Turgeon, No. 258; Evangeville, No. 259; Houle, No. 268; Lacadie, No. 272; St-Charles, No. 274; Dufournel, No. 305; St-Jovite, No. 286; Notre-Dame des Neiges, No. 319; Anjou, No. 288; Nominique No. 287; Ste-Justine, No. 301; St-Marc, No. 308; Archambault, No. 323; St-Arsène, No. 327; Bureaux de perception, St-Charles, No. 7; St-Laurent, No. 36; Lac Beauport, No. 245; Jonquières, No. 244; St-Charles, No. 265.

gnants. (Nous regrettons de ne pouvoir publier les noms faute d'espace).

Les organisateurs de cette soirée sont très satisfaits du résultat obtenu et remercient sincèrement toutes les personnes dévouées qui ont contribué si largement, soit par la vente des billets, ou par l'offre de très jolis prix. À créer, cette fois encore, en faveur du Euchre Annuel du Cercle Jeanne d'Arc, autant d'attrait, d'émulation et de popularité.

Ils nous disent à tous: au revoir, à l'année prochaine!

(La Feuille d'Erable).

CERCLE SACRÉ-COEUR, No. 6

Le cercle Sacré-Coeur, n'est pas inconnu dans l'Alliance Nationale. Il a déjà joué un rôle qui fait honneur à la société ainsi qu'à ses officiers et à ses membres.

Ce cercle qui a eu des débuts très modestes, est maintenant nombreux et puissant. Disons, pour bien marquer la situation qu'il s'est créée dans l'association que deux de ses membres, MM. le Dr Lapiere et Mochoad ont été appelés successivement à le représenter dans l'Exécutif.

L'autre jour, ses membres étaient convoqués en assemblée extraordinaire pour s'occuper des intérêts de la société et de propagande. Quelques officiers du Conseil Général, invités pour la circonstance, assistèrent à l'assemblée et y prononcèrent d'éloquents discours.

La réunion était nombreuse et enthousiaste. Le président Général, M. L. A. Lavallée, dans un discours bien inspiré, parla avec vigueur de l'intérêt qu'ont les Canadiens d'avoir des institutions financières, puissantes, pour leur permettre d'atteindre leur destinée comme nation et du beau rôle que l'Alliance Nationale est appelée à remplir.

M. F. Fauteux, M.B.E., fit un éloquent appel à la jeunesse, — qu'il représente dans le Bureau Exécutif, — de se rallier autour du drapeau de l'Alliance Nationale.

M. E. Brossard, M.B.E. démontra la situation avantageuse qu'occupe l'Alliance Nationale, sa grande prospérité et le bel avenir qui lui est réservé.

M. C. Duquette inspecteur en chef, parla particulièrement des avantages que l'Alliance Nationale assure à ses membres et à leurs familles.

Au nombre des personnes présentes, M. Michaud, Président du cercle, adressa aussi la parole. Il était entouré des officiers d'élite qui administrent les affaires du cercle: MM. J. N. Perrault, Sub. P. G., J. R. Beaudoin, S.A., J. W. A. Dufault, S.F., J. G. Mousseau, Trés., et le Dr

J. A. Lapiere, Méd-Exam.

La réunion se continua par une causerie familière et amicale. On y servit des rafraichissements et lorsque tout le monde se sépara on se promit bien que le cercle Sacré-Coeur occuperait une position honorable dans le concours de recrutement qui se poursuit.

CERCLE ST-ARSENE, No. 327

Ce cercle—l'un des Benjamin de la famille de l'Alliance Nationale—fait déjà preuve d'une vitalité peu ordinaire. Établi dans une paroisse naissante, il a tenu à témoigner dès son origine qu'il est intimement attaché aux intérêts paroissiaux, et, dans le cours du mois dernier, il a organisé un grand parti d'Euchre au profit de l'église, sous la direction et la participation du dévoué curé de la paroisse, M. l'abbé Décaray.

Les officiers et les membres du cercle ont noblement fait leur devoir, dans la circonstance, et ont droit à nos plus chaleureuses félicitations.

Parmi ceux qui y ont le plus contribué, mentionnons les noms de M. J. A. Trudel, Prés. le Dr R. Dépatie, Md-Exm. et organisateur de la soirée.

Cette fête a obtenu un grand succès. L'assistance était nombreuse et des mieux choisie. Les dames en grand nombre donnaient à la réunion un aspect ravissant. Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué, à la table d'honneur, à l'ouverture de la soirée, M. L. A. Lavallée, C.R., Prés. Gén. et Mme C. Duquette, M. Lavimodière, N.P., Sb. P. G., et M. L. A. Delorme. Le Bureau Exécutif était aussi représenté par deux de ses directeurs, MM. F. Fauteux, E. Brassard et l'Inspecteur en chef M. C. Duquette. M. le curé Décaray, de St-Arsène et Thibaudeau de Parc Terminal et les abbés Morin, de St-Louis de France et Berthiaume, de St-Edouard, M. L. A. Delorme et Dr Lapiere, anciens membres de l'Exécutif, et le Notaire Hébert, du cercle Mont-Royal,—ces derniers accompagnés de leurs épouses—honorèrent la réunion de leur présence.

Le cercle était aussi représenté par un grand nombre de ses membres et par ses officiers, les confrères J. A. Trudel, Prés., Z. Trempe, S.A., J. Beauvais, S.F., accompagnés de mesdames leurs épouses.

La soirée a été des plus charmantes. On s'y est amusé avec une grande cordialité. Les heureux gagnants ont reçu des prix magnifiques. On s'est séparé à une heure avancée de la nuit, heureux d'avoir participé à une bonne oeuvre, tout en s'étant si bien amusé.

Le cercle St-Arsène, nous n'en avons aucun doute, recueillera pour sa part de grands avantages de cette fête de bon aloi.

OEUVRE

ats du leurs

- Chopin, Em.
- Isson, Joseph
- oucheur, J. A.
- Adélar Cour.
- as, J. A. Art.
- Monette, Sim.
- Wolkensinger,
- D., L. Omer
- H. Garceau,
- Loiselle, Hen.
- ubois, Jos St.
- lilette, Zéphir.
- lfrid Corbeil.
- lalonde, St.
- Emile Arpin.
- L.P. Pepin.
- M.D., Ernest
- Tancrède Bi.
- u, Alex. Bou.
- Auguste Can.
- hur Piché, O.
- Prudhomme,
- rneau, J. La.
- deau, Arthur
- nsouci, A. St.
- Onge, Joseph
- de Gélinas, G.
- O. Tremblay,
- Denis, M.D.
- épat Trottier,
- goire, O. St.
- le, M.D., Jos.
- Gagnier, M.D.
- errier, A. La.
- Philippe Be.
- Collette, J. L.
- stin Rousselle.
- Jos Bouchet.
- C. E. Michaud.
- D., Aurèle La.
- Aug. Sirola.
- ourque, M.D.
- l Rolland, Jo.
- harrette, M.D.
- Ludger La.
- Labrie, J. A.
- ucien Quesnel.
- M.D., Hubert.
- ve, Nap. Bras.
- erge, Jos La.

UNE BRILLANTE FETE AU CERCLE JEANNE D'ARC

Le Cercle Jeanne d'Arc a donné, à la Salle Stanley, son 4ème Euchre, sous la présidence d'honneur de M. L. J. D. Papeau, Secrétaire-Général de l'Association.

Accompagnés de leurs dames pour la plupart officiers du cercle—les confrères D. Viau, prés. Pilon, V.P., G. C. A. Daigle, Md., Exam. Faisle, M.D., Jos. V.P., Gobeil, S.A., Desforges, S.F., Augé, et Charbonneau, Com.-Or., et organisateur de la soirée—étaient à leur poste, comme d'habitude.

Cette fête, sans contredit, une des plus brillantes que l'on ait vue, a obtenu un véritable succès.

Les neuf heures, une foule nombreuse et distinguée prenait place autour des tables. La grande et spacieuse salle aménagée pour la circonstance

l'affluence extraordinaire des invités—de six cents personnes, deux séries furent organisées. Chacun fit de son mieux pour gagner les magnifiques prix, au nombre de vingt-cinq, exposés sur l'éstrade, et dont la richesse et l'éclat étaient de nature à exciter un intérêt bien facile à comprendre.

Le jeu fut des plus animés et se termina par la proclamation des noms des heureux ga-

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION		Cercle ou B. P.	Date	Cercle Partic.	DÉCÈS		Cause	Médecin Examineur
		Age	Adm.				le	q		
949	Thomas Brulé	48	Labelle No. 129		2-8-98	1000	20-8-09	60	Cirrhose hépatique	Alex Rodrigue
950	Victor Bourdon	36	St. Louis No. 44		19-6-07	500	31-8-09	28	Pleuro-pneumonie	J. A. C. Dufresne
951	Adhémar Morin	27	St. J-Baptiste No. 149		25-8-05	500	2-9-09	82	Tubercu osc pulm.	Pierre Farrette
952	Pierre Vincent	44	St. Auguste No. 117		29-12-02	1000	9-9-09	51	Hémorragie cérébrale	O. H. Létourneau
953	Félix Valhot	44	Maisonneuve No. 61		21-10-94	1000	12-9-09	59	Gastrite	F. L. Sylvestre
954	Joseph Prévost	20	St. Henri No. 12		25-7-98	1000	19-9-09	36	Appendicite	J. A. Archambault
955	Grégoire Bordeleau	54	St. Paul de Gr. Mère		11-8-05	1000	21-9-09	58	Syncope du coeur	O. Quesnel
956	Anthime Desmarais	49	St. Pie No. 68		21-12-94	1000	28-9-09	64	Ant. tax	L. J. Tétrault
957	Frs. Phil. papillon	49	Jeanne d'Arc No. 53		6-10-04	1000	28-9-09	54	Angine de poitrine	C. A. Daigle
958	Alphérie Duhamel	25	St. Pie No. 68		27-6-04	1000	4-10-09	30	Fièvre typhoïde	F. H. Isgnault
959	George Witly	31	St. André No. 14		34-6-94	1000	7-10-09	48	Asthénie	S. Lamoureux
960	Amabie Millette	25	St. Guillaume No. 50		2-12-99	1000	8-10-09	28	Tuberculose laryngée	G. H. Garceau
961	Charles Pilotte	20	Hochelaga No. 29		25-6-02	1000	8-10-09	24	Noyade	F. Pertrand
962	L. Lévis séguin	22	Bourassa No. 313		12-3-08	1000	8-10-09	24	Fièvres typhoïde	F. Langlois
963	Évergiste Kaciott	18	St. Joseph d'Ély No. 201		14-6-04	1000	11-10-09	23	Cépatite chronique	J. Leprohon
964	Amédée Fillon	33	St. Jacques No. 200		21-12-00	1000	11-10-09	86	Péritonite	G. A. H. Dufresne
965	Théo Lachapelle	37	St. Louis No. 44		4-5-04	1000	18-10-09	42		

L'ALLIANCE NATIONALE

CERCLE TETRAULTVILLE No. 296

Ce cercle paraît disposé de suivre l'exemple de ses aînés qui ont su progresser et qui sont animés d'un bon esprit. Tout fait présager que son avenir sera prospère.

L'autre jour ses officiers convoquaient leurs membres et leurs amis à une fête de famille où la fraternité égalait le charme de la réunion.

Au nombre de ses hôtes d'honneur étaient le Président Général accompagné de M. C. Duquette, inspecteur en chef, A. Laramée, président du cercle St-Pierre, No 8, Aldéric Lachapelle, président du cercle Lartigue. On remarquait également dans l'assistance, M. Lègaré, vicair de Tétraultville, plusieurs conseillers et quelque membres des cercles frères de Delorimier, Longue-Pointe et Maisonneuve.

Les officiers du cercle, les confrères Jos. Nadeau, Sub. P.G., Alb. Archambault, prés., Ephrem Benoit, sec.-arch., et le Dr Geo. Loneragan, Med-Exm, étaient présents.

Le chapelain, M. le curé Desnoyers, qui n'a pu assister à l'assemblée s'était excusé dans une lettre au cours de laquelle il dit: "Je souhaite que votre société marche de succès en succès... Vous méritez notre encouragement, car vous avez comme base notre sainte religion catholique..."

Après avoir fraternisé en un banquet d'huitres, des discours éloquentes furent prononcés par les visiteurs.

Le Président Général M. L. A. Lavallée, développa son sujet favori; l'importance qu'il y a pour les Canadiens de créer des institutions-financières, solides et le rôle que peut jouer la petite épargne pour atteindre semblable résultat.

L'inspecteur en chef, M. C. Duquette, fit valoir les précieux avantages que l'Alliance Nationale assure à ses membres malades ou infirmes ainsi qu'à leurs veuves et à leurs orphelins.

M. Art. Laramée s'appliqua surtout à démontrer le côté fraternel de notre société et les bienfaits d'une saine et véritable fraternité.

M. Lachapelle fit bien valoir l'intérêt qu'il y a pour la race canadienne-française d'avoir des sociétés à elle dans lesquelles ses fils sont les maîtres.

M. Art. Laramée s'applique surtout à démonstrer. M. le maire adressa également la parole.

Bref, soirée charmante qui, espérons-le, portera d'heureux fruits.

NOUVEAU CERCLE

Cl. Duhamel, No. 330, institué au Rapide de l'Original, comté Labelle, le 14 d'octobre 1909 par M. G. H. Vaillancourt et organisé par ce dernier.

Officiers: Sub. P. G. Rév. J. A. Génier; Prés. J. E. Vézina; V. P., Sam. Ouellet; S. A., Emile Lauzon; S. F., Zotique Gagné; Trés., Zotique Gagné; M. D., Henri Cartier; Comm., Flavien Blouin; Introd., Martial Lafantaisie.

NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION.

B. P. Mont Carmel No 292.—Installé à Mont Carmel, comté de Kamouraska, le 1er d'octobre 1909, par Chs Duquette I. C. et organisé par ce dernier avec le concours de M. T. W. Michaud.

Comité de Surveillance: MM. Thomas Jean, président, et Alex. Jean et P. Desjardins.

Percepteur: M. Désiré Lavoie. Md. Ex., Thomas Michaud.

M. P. Almaville No 293.—Installé à Almaville, comté de Champlain le 20 d'octobre 1909, par Chs Duquette I. C. et organisé par ce dernier avec le concours de M. J. A. Héroux.

Comité de Surveillance: MM. Georges Morin, président et F. Courteau et Georges Richard.

Percepteur, Théophile de Carufel. Médecin, J. H. Choquette.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé le Rév. M. J. A. Génier, curé du Rapide de l'Original, son substitut auprès du Cercle Duhamel, No. 330.

MEDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des médecins ci-après nommés: Thomas Brault, B. P. St-Damien, No 169; Thomas Michaud, B. P. Mont-Carmel No 292; J. H. Choquette, B. P. Almaville No 293; Henri Cartier, Cercle Duhamel No 330.

Cercle Suspendu

Cercle St. Benoit, No. 87, suspendu le 1er décembre pour défaut de transmission avant cette date de ses rapport et remise d'octobre.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent.

Cl. St-Louis No 44.—A M. L. S. Lachapelle à l'occasion de la mort de son frère.

Cl. Jeanne d'Arc No 53.—A Madame F. P. Papillon, à l'occasion de la mort de son époux. Cl. deLorimier No. 112.—A. M. A. Guérard, à l'occasion de la mort de son épouse et à W. Théoret, à l'occasion de la mort de son enfant.

Cl. Bruchési, No. 135.—A M. N. Dagenais, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cl. Dufournel, No 305.—A M. Alphonse Côté, à l'occasion de la mort de son fils.

Cl. deLorimier, No. 112.—A M. O. Beaudry, à l'occasion de la mort de son père.

Cl. Fabre No 229.—A M. G. Landry, à l'occasion de la mort de sa fille.

Cl. St-Charles No 10.—A Madame J. A. Arbic, à l'occasion de la mort de son mari et à MM. Evaïste et Arthur Primeau, à l'occasion de la mort de leur beau-frère.

ACCUSES DE RECEPTION

Cercle Joliette No. 17. Au Secrétaire Général de l'Alliance Nationale, J'ai reçu avec reconnaissance par l'entremise de M. le S. P. G. A. Fontaine, le chèque au montant de \$1,000.00 en paiement du certificat dont mon mari feu le major E. G. Piché, était porteur.

Je vous remercie pour la prompte attention que vous avez apportée au règlement de cette réclamation. Croyez-moi votre reconnaissante, Joliette, 16 juillet, 1909 Edouardina Rivard.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier

CAISSE DE DOTATION

Recettes
Contributions, \$19,686.03. Intérêts \$ 20.00
Balance 956.40

Débourssés
Bénéficiaires, — membres décédés \$ 14.00
Invalides, \$1,000.00.—Pension 70 ans 1.00
Cse Gén. (5%), \$981.30. — Divers, \$1.63
Balance 962.33

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Recettes
Contributions, \$1,553.60. — Intérêts, 1.00
etc., \$65.05. — Pensions, 1.00
Balance 30.50

Débourssés
Indemnités, \$1,946.37. — Pensions, 1.00
Divers, \$25.00.—Cse Gén. (5%), \$77.68.
Balance 30.11

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes
Dépôts, \$1,321.64. Intérêts, \$24.00 . . . \$ 12.00
Balance 691.00

Débourssés
Balance 614.00

CAISSE GENERALE

Recettes
Cse. Dot. and Mld, (5%) \$ 1.20
Rétir. \$85.50. Drt. et Hon. \$122.00
Revue, \$102.09. Fournit, \$102.16
Assce. Off. \$92.28. Divers \$763.04

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

Débourssés
Poste, etc., \$152.16. Papeterie, etc., \$99.00
Loyer, \$255.00. Salaires, Emp. Bur. \$551.97
Divers (Bur.) \$100.83. Off. Gén. (Rémunr.) \$316.66
Fournitures, \$185.58. Revue, \$233.11
Organisation, \$403.75. Propagande, \$304.44

Inspection, \$210.14. Enquêtes, \$78.22.
Remboursement, \$27.00. Divers, \$803.95
Mobilier, \$36.90. Session C. G. \$156.00

GARTES DE CER

Lorsque le cercle porte le même nom que celui qui est établi, le nom ne se répète pas.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne sont pas de la paroisse où le cercle est institué, leur adresse doit être mentionnée par l'adresse.

ABREVIATIONS. — Cl. signifie Cercle; S. A., Sec.-Arch.; M. D., Médecin-Examinateur; Md.-E., médecin-examina- teur; Le coût de l'insertion d'une carte est en partie de ligne d'imprimé.

No 1-CL. ST-JOSEPH, Montréal; No 2-CL. SHERBROOKE O. Md.-E.; No 3-CL. O. Bourdon, 201 Vers.

No 4-CL. ST-MARTIN, Réunions, 20 p.m. sous-sol, église St-Joseph; No 5-CL. BEAUHARNOIS: Jos. F.

No 6-CL. VILLE-MARIE, Montréal; No 7-CL. ST-JACQUES; S. P., D. Deschamps, 75

No 8-CL. SACRE-COEUR, Montréal; No 9-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 10-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 11-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 12-CL. ST-HENRI, Montréal; No 13-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 14-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 15-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 16-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 17-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 18-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 19-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 20-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 21-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 22-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 23-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 24-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 25-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 26-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 27-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 28-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 29-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 30-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 31-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 32-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 33-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 34-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 35-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 36-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 37-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 38-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 39-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 40-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 41-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 42-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 43-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 44-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 45-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 46-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 47-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 48-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 49-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 50-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 51-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 52-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 53-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 54-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 55-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 56-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 57-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 58-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 59-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 60-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 61-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 62-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 63-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 64-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 65-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 66-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 67-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 68-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 69-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 70-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 71-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 72-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 73-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 74-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 75-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 76-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 77-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 78-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 79-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 80-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 81-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 82-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 83-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 84-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 85-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 86-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 87-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 88-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 89-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 90-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 91-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 92-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 93-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 94-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 95-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 96-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 97-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 98-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 99-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 100-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 101-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 102-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 103-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 104-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 105-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 106-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 107-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 108-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 109-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 110-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 111-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 112-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 113-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 114-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 115-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 116-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 117-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 118-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 119-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 120-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 121-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 122-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 123-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 124-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 125-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 126-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 127-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 128-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 129-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 130-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 131-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 132-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 133-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 134-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 135-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 136-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 137-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 138-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 139-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 140-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 141-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 142-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 143-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 144-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 145-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 146-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 147-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 148-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 149-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 150-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 151-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 152-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 153-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 154-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 155-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 156-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 157-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 158-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 159-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 160-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 161-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 162-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 163-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 164-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 165-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 166-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 167-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 168-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 169-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 170-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 171-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 172-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 173-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 174-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 175-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 176-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 177-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 178-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 179-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 180-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 181-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 182-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 183-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 184-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 185-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 186-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 187-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 188-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 189-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 190-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 191-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 192-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 193-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 194-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 195-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 196-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 197-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 198-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 199-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 200-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 201-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 202-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 203-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 204-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 205-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 206-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 207-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 208-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 209-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 210-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 211-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 212-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 213-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 214-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 215-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 216-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 217-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 218-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 219-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 220-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 221-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 222-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 223-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 224-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 225-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 226-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 227-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 228-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 229-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 230-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 231-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 232-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 233-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 234-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 235-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 236-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 237-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 238-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 239-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 240-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 241-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 242-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 243-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 244-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 245-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 246-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 247-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 248-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 249-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 250-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 251-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 252-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 253-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 254-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 255-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 256-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 257-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 258-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 259-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 260-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 261-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 262-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 263-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 264-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 265-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 266-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 267-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 268-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 269-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 270-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 271-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 272-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 273-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 274-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 275-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 276-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 277-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 278-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 279-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 280-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 281-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 282-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 283-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 284-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 285-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 286-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 287-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 288-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 289-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 290-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 291-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 292-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 293-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 294-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 295-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 296-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 297-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 298-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 299-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 300-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 301-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 302-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 303-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 304-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 305-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 306-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 307-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 308-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 309-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 310-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 311-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 312-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 313-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 314-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 315-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 316-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 317-CL. ST-JACQUES, Montréal; No 318-CL. ST-PIERRE, Montréal; No 319-CL. ST-CHARLES, Montréal; No 320-CL.

L'ALLIANCE NATIONALE

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété... BREVETATIONS. — Cl. signifie Cercle; Sb. P.G., Sec. P.G., Sec.-Archiviste; S.F., Sec.-Médecin-examinateur.

- 1-CL. ST-JOSEPH, Montréal: Prés. Alex. Prud'homme, 26, Sherbrooke O.; Md. E. G. Larin, 888, St. S. A. O. Bourdon, 201 Versailles; S. F. G. E. p.m., sous-sty., église St-Joseph.
2-CL. BEAUHARNOIS: Jos. Fortier S. A.; André Gagnon, S.F., Réunion, 2e mardi, 8 hrs p.m. Salle Va...

- No 69-C. S. GEORGES, Maisonneuve; Olivier LeFort, P., 634 Ste-Catherine, O.; Oscar Lusnier, S.A., 180 Adam, Viauville; Nap. Houle, S. F., 808 Adam. Réun. 2e lundi, 8 h p.m., 181 Letourneau.
No 70-C. ST-JOACHIM, Louisville: S. A., J. A. Vadeboncoeur; S. F. A. J. Desautels, Réunions, 15 et dernier du mois, édifice Bélar, 8.30 hrs p.m.
No 94-C. N.-D. DES VICTOIRES, Québec; J. B. Langlois, S.A., 8 Escalier Champlain; J.A. Gauvin, S.F., 3 Notre-Dame, Réun. 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m.

- No 170-CL. LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 602 Montclair; S.F., A. Boyle, 450 Montclair, et 5 Notre-Dame Ouest; Md. E., A. G. A. Riard, 478 St-Denis, Assemblée, 4e vendredi, 149 rue.
No 171-C. CREMAZIE, Ville St-Louis, J. N. Girard, P., 1810 Cadieux; Osc. Desautels, S. A., 1790 St-Laurent, Alex. Drouin, S.F., 605 Blvd St-Joseph; Dr. E. Pelletier, Md. E., 1820 St-Laurent. Réun. 2e, 4e mar., Edifice Bq. des Marchands, 8 h p.m.
No 172-CL. CONTANT, Montréal: Prés. Alc. Dalpé, 478 St-André; S.A., Edr. Durette, 62 Parc LaFontaine; S.F., Ern. Laquerre, 422 Lagacheville Est, Md. E., E. Bastien, 178 Visitation, 1er lieu Est, 8424 Réun. 2e mer. 6e7 de Montigny Est, 8 h p.m.
No 174-CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: D. Juteau, P., 1019 Clark; H. Paradis, S.A., S.F. et T. 1358 St-Dominique, Réun. 2e, 4e mer. 8h p.m., salle du collège, 111 St. Zotique.
No 177-C. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 1847 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne, Réunions 1er et 3e jundis salle Larivière, 5 Dufresne, 8 hrs p.m.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 246-CL. ST-THOMAS, Compton; L. C. Drolet, S. A., S.F., Réun. 2e mer. 7.30, chez L. C. Drolet.

No 247-CL. STE-EULALIE, Co. Nicolet, Rvd. Em. Lassonde chap. A. Gaudet, P. P. DeNeri richard; S.A. L. E. Landry, S. F. Réun. 2e sam. à 7.30h. p.m., salle publique.

No 248-C. S. EDMOND Coaticook; Léon Trudeau, S.A.; Félix I. Laroie, S.F., et T. Réun. 2e jeu., 7 p.m., au bureau Dr T. C. Cabana, rue Main.

No 251-CL. DE LA PELTRIE, Rock Island; S. A. F. X. LeBlanc; S.F., Geo. Boisvert. Réunions, dernier dimanche, à midi.

No 255-CL. DU PLESSIS, La Patrie; S. A., Théod. Bernier; S.F., et T. Alb. Chamberland. Réun. 2e lun. 7h. p.m., chez M. Chamberland.

No 260-CL. MONT-CARMEL, St-Malo d'Auckland, S.A., Eusèbe Madore; S.F., O. Brodeur. Réun. 2e dim, après messe chez M. C. Hébert.

No 261-CL. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton, S.A., S.F. et T., L. G. Garon. Réunions, 4e samedi à 7.30 hrs, salle des Forestiers Catholiques.

No 263-CL. ARTHABASKA, Co. Arthabaska; S.A., A. A. Picher; S.F., et T., F. X. Lemieux. Réunions, 2e vendredi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel-de-Ville.

No 264-CL. STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton; S.A., Wilfrid Bergeron; S.F., Omer Lecompte. Réun. 2e dim. 1 hr. chez le secrétaire financier.

No 265-CL. RIVIERE-PIERRE, Co. Portneuf; Wilbrod Voyer, S.A., S.F. et T. Réun. dern. dim. 1 1/2 h. p.m., salle publique au Conseil.

No 267-CL. ROYAL, Ville St-Louis; Norbert Desjardins, 140a Clark, S.A.; Alex. Drouin, S.F., 506 Bouv. St-Joseph. Réun. 2e, 4e ven. 8h. p.m., 505 Boul. St-Joseph.

No 270-CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond; S.A., et S.F., J. F. Paré, N.P. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.

No 277-CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jac-Cartier; S. A., S.F., et Trés., J. P. Legault. Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel-de-Ville.

No 279-CL. BOUSSUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., L. A. Gingras; S.F., et T., L. L. Ledoux. Réunions, dern. dim. après grd messe, dans sacristie.

No 284-CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, All. Vézina, S.A., et S.F. Réun. der. lun. à 7h. salle Morency.

No 289-C. S. JOVITE, Adr. Filion, S.A., Geo. Dury, S.F., Réun. dern. dim. 11.30 h. a.m., Salle P. Robert.

No 289-CL. GRATON, Pawtucket, R.I.; S.A. Arthur Alix, 26 Comstock; S.F., et T., N. L. Brouillette, 11 Quincey Ave. Réunions, 2e dimanche du mois, 2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 290-CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nap. Hudon; S.F., Jos. Angers. Réunions, 2e dimanche du mois, à 1 hr. p.m. club St-Jean-Baptiste.

No 291-C. CHARLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S.F. et T. Nap. Marinier Réun. der. dim. du mois, à 7h. salle du Club Athlétique.

No 295-C. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.A., S.F., et T. Réun. der. dim., à 3h. salle Forget.

No 300-C. LAURIER, Montréal, Sb. P.G. Alb. Poirier, 34 Rouville; Prés. G. A. Lafontaine, 236 St-Denis; S.A., D. Morrison, 214 Ste-Athérine; S.F., S. J. Isid. Moquin, 65 St-Laurent; Md. Ex. J. E. Gagné, 487 Ontario. Réun. 1er mar. 3 Craig E., 8h.

No 302-CL. OKA, comté des Deux-Montagnes; S.A., Adolphe Chéné; S.F., T. et Md. Ex., J. W. Ouimet. Réunions, 2e dimanche, à 8 p.m. Salle du Collège.

No 305-C. DUFOURNEL, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; Prés., A. Tardif, S.A., Sam. Huot; S.F., T. et Md. Ex., J. W. Ouimet. Réunions, 2e dimanche, à 8 p.m. Salle du Collège.

No 306-C. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville; Germain Tardif, S.A.; Aug. P. Gosselin, S.F. et T. Réun. 2e dim. après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.

No 308-CL. ST-HUGUES, Co. Bagot; S.A., Wilfrid Melançon, N.P., S.F., T., et Md. E. J. E. Michaud. Réunions: 1er dimanche, à l'issue de la messe, à la salle publique du village.

No 311-CL. VILLERAY, Co. Hochelaga; Pierre Beaucauge, 2611 Labelle; S.A., Jos. E. Roy, S.F. et T. 2473-Labelle. Réun. 2e, 4e mer. à 8h. p.m., à la salle Raymond 3163 St-Hubert.

No 313-CL. BOURASSA, North Hatley, Co. Stanstead; L. L. Séguin, S.A., S.F. et T. Réun. 2e dim. 2 1/2 h. p.m., chez M. E. Faucher.

No 314-CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A., S.F., et T., L. A. Simoneau. Réunions: 2e dimanche, à 11 1/2 hrs a.m., boutique L. A. Simoneau.

No 315-CL. ST-CHARLES BORROMÉE, Garthby Co, Wolfe; S.A., Clovis Tessier, S.F. et T. S. Poulin. Réun. 2e ven. à 7h. p.m., chez M. J. S. Poulin.

No 316-C. COULONGE, Roxton Pond, Co. Shefford; Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, S.F. et T. Réun. dern. mer. à 7.30h. p.m., salle Hubert, outilly.

No 317-CL. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, Co. St-Jovite; S.A., S.F. et T., R. L. La-Saint-Joachim. Réun. dim. à 8h. p.m., salle municipale.

No 318-CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B., S.A., A. J. LeBlanc, S.F., et T. Mathias Comeau. Réun. 2e dim. à 4h. p.m., à la salle C.M.A.

No 320-C. DUQUETTE, Montréal; Ern. Charette, S.A. 729 Panet; J. F. Eug. Cardinal, S.F. et T., 504 St-Christophe. Réun. 2e, 4e mar., 8h., 149 Berr.

No 321-CL. DAMOUR, Edmundston, N.B. S.A. René U. Beaulieu, S.F., et T., J. E. De Grâce. Réunions: 2e dimanche, à 1 hr. p.m., salle des Forestiers Indép.

No 323-CL. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B., S.A., Ach. J. Bastille; S.F., Jos. B. Powers. Réunions 2e vendredi, à 8 hrs p.m., chez M. Syl. Martin.

No 326-C. MONTMORENCY, Sault. Montmorency, Co. Québec; Henri Hudon, S.A.; Jos. Ouennville, S.A., et T. Réun. 2e dim. 11.15h. a.m., à la sacristie paroissiale.

No 327-CL. WASSERNE, Montréal, Zén. Trempe, S.A. 857 St-Zotique; Jos. Beauvais, S.F. et T., 1955 Dufferin. Réun. 2e, 4e mer. 8h., coin Ch. Colomb et Reliance.

No 328-C. LACAILLON, Outremont, L. P. Lasserre, S.A., Van Hornes; A. Corbin, S.F. et T., 100 Van Hornes. Réun. dern. mer., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Blomfield.

No 329-C. VILLE MARIE, 1 Alb. Guay, S.A.; J. Alb. Dionne, S.F., et T., 1000 St-Jovite. Réun. 2e jeu., 8 h. au cercle drau. et musical du Temple de la Vierge.

No. 330-C. DUHAMEL, Rapide de l'Original; Emile Lauzon, S.A.; Zol. Gagné, S.F. et T. Réun. 2e lun., 7.30 h. à la Boutique de M. Z. Gagné.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certifica's de participation de \$ 500	\$0.50
" " " " " " " " " " " " " "	1.00
" " " " " " " " " " " " " "	2.00
" " " " " " " " " " " " " "	3.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades	0.50
Honoraire d'examen médical	2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age à l'admission	\$500.00				\$1000.00				\$2000.00			
	Ans	\$	\$	\$	Ans	\$	\$	\$	Ans	\$	\$	\$
18	0.55	1.10	2.20	3.30	37	1.05	2.05	4.10	6.15			
19	.55	1.10	2.20	3.35	38	1.10	2.15	4.30	6.45			
20	.55	1.10	2.20	3.40	39	1.15	2.25	4.50	6.75			
21	.55	1.15	2.30	3.45	40	1.20	2.31	4.70	7.05			
22	.60	1.20	2.40	3.50	41	1.25	2.45	4.90	7.35			
23	.60	1.25	2.50	3.55	42	1.30	2.55	5.10	7.65			
24	.60	1.30	2.60	3.60	43	1.35	2.70	5.40	8.15			
25	.65	1.35	2.70	3.65	44	1.40	2.85	5.70	8.55			
26	.65	1.40	2.80	3.70	45	1.50	3.00	6.00	9.00			
27	.65	1.45	2.90	3.75	46	1.60	3.20	6.40	9.60			
28	.70	1.50	3.00	3.80	47	1.70	3.40	6.80	10.20			
29	.70	1.55	3.10	3.85	48	1.80	3.60	7.20	10.80			
30	.75	1.60	3.20	3.90	49	1.90	3.80	7.60	11.40			
31	.75	1.65	3.30	3.95	50	2.00	4.05	8.10	12.15			
32	.80	1.70	3.40	4.00	51	2.15	4.30	8.60	12.90			
33	.85	1.75	3.50	4.05	52	2.30	4.60	9.20	13.80			
34	.90	1.80	3.60	4.10	53	2.50	4.95	9.90	14.85			
35	.95	1.90	3.80	4.20	54	2.65	5.30		15.90			
36	1.00	1.95	3.90	4.25								

Tarif de contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age à l'admission	\$500.00				\$1000.00				\$2000.00			
	Ans	\$	\$	\$	Ans	\$	\$	\$	Ans	\$	\$	\$
18	0.45	0.90	1.80	2.75	37	80	1.65	3.30	4.95			
19	.45	0.90	1.85	2.80	38	85	1.70	3.40	5.15			
20	.45	0.95	1.90	2.85	39	85	1.75	3.55	5.35			
21	.50	0.95	1.95	2.90	40	90	1.80	3.70	5.55			
22	.50	1.00	2.00	3.00	41	95	1.90	3.85	5.75			
23	.50	1.00	2.05	3.10	42	1.00	2.00	4.00	6.00			
24	.50	1.05	2.10	3.20	43	1.05	2.10	4.20	6.25			
25	.55	1.10	2.20	3.30	44	1.10	2.20	4.40	6.55			
26	.55	1.10	2.25	3.40	45	1.15	2.30	4.60	6.85			
27	.55	1.15	2.30	3.50	46	1.20	2.40	4.80	7.15			
28	.60	1.20	2.40	3.60	47	1.25	2.50	5.00	7.45			
29	.60	1.25	2.45	3.70	48	1.30	2.60	5.20	7.80			
30	.65	1.30	2.55	3.85	49	1.35	2.70	5.45	8.20			
31	.65	1.35	2.65	3.95	50	1.40	2.85	5.70	8.60			
32	.70	1.40	2.75	4.10	51	1.50	3.00	6.00	9.00			
33	.70	1.45	2.85	4.25	52	1.55	3.15	6.30	9.45			
34	.75	1.50	2.95	4.40	53	1.65	3.30	6.65	9.95			
35	.75	1.55	3.05	4.55	54	1.75	3.50	7.00	10.40			
36	.80	1.60	3.15	4.75								

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
19	35	28	40	37	46	46	59
18	36	29	41	38	47	47	62
20	36	30	41	39	48	48	65
21	37	31	42	40	49	49	70
22	37	32	42	41	50	50	75
23	38	33	43	42	51	51	80
24	38	34	43	43	52	52	85
25	39	35	44	44	53	53	90
26	39	36	45	45	57	54	1.00
27	40						

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin
AVOCATS
 54 Rue Notre-Dame Est
 Imp. "La Patrie"

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITE.—1^{er} de \$5. par semaine, pendant 20 semaines par année. Maximum \$100 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1a—Certificat d'assurance au décès (vie entière)

- (a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il est alors porteur.
- (b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.—Un membre possesseur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payé aux bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2a—Certificat de Dotation

- (a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il est alors porteur.
- (b) INDEMNITE AUX INVALIDES.—Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.
- (c) PENSIONS AUX VIEILLARDS.—Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dividende du montant de son certificat de dotation.
- (d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE.—Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat égal au montant qu'il a payé à cette caisse.
- (e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans.
 Contributions à taux fixes, gradués d'après l'âge à l'admission.

L'Alliance Nationale Capital de Réserve

Dans sa caisse de dotation, (assurance vie, de vie), 31 Oct. 1909	\$962,575
Dans ses caisses locales des malades, au 1er Janvier 1909	203,412
Dans sa caisse centrale des malades 31 Oct. 1909	30,113
Total	1,196,100

Après 16 ans d'opération.

Effectif — 19,801 membres en règle au 1er août 1909.
 Nombre de cercles en règle au 1er nov. 1909 4
 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er nov. 1909 1

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA.

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.
 Président : M. H. Laporte,
 Gérant Général: Tancred Bienvenu

Département d'Épargne ordinaire @ Certificat de Dépôt @ 3

L'Alliance Nationale dépose ses fonds à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTREAL

Capital autorisé : \$4,000,000
 Capital payé : - \$2,500,000
 Fonds de réserve et surplus \$2,150,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année.